

ientot tu seras grand. n te donnera un fusil. rends-le et exerce-toi de ton mieux au métier des armes. C'est une expérience que doivent posséder les prolétaires, non pour tirer contre leurs frères, les ouvriers des autres pays, comme il arrive dans la guerre et comme te le conseillent les traîtres du socialisme, mais pour lutter contre la bourgeoisie de notre propre pays, pour mettre fin à l'exploitation, à la misère et aux guerres & autrement que par des vœux inoffensifs - par la victoire sur la bourgeoisie qui sera alors désarmée.

N. LENINE.

On nous écrit ...

D'ALGÉRIE

"Les rapports entre les blancs et les indigènes sont très rares. Les soldats sont très isolés, on a l'impression d'être en occupation et en période de guerre. On nous donne très souvent des recommandations de vigilance et de "prudence", à l'égard des indigènes. Ce sont des "voleurs, ils tuent et ils mentent".

X

X X

"Chaque jour ils diminuent la ration sensiblement. Les anciens ont constaté la même chose pour nous amener à un certain minimum vital".
La question de la nourriture nous mène à passer pour deux raisons 1°) une légère baisse de la part de l'intendance.

2°) le fric que les ars ont apporté de France est épuisé et généralement pas renouvelé, d'où impossibilité de secourir le moindre supplément".

X

"Ce matin, nous avons été réveillés à 3h, pour faire une marche de nuit de 2h 1/2. C'est la 2ème de la semaine, et il paraît qu'il y en aura régulièrement deux par semaine jusqu'à la fin des classes. Nous avons fait un exercice d'observation de nuit avec petite guerre à coup de cailloux. Les coups étant distribués par les geries à ceux qui ne participaient pas assez activement aux "opérations". Nous rentrons de ces marches abrutis."

JEUNE ! SOUS L'UNIFORME RESTE UN TRAVAILLEUR

Nous avons assisté pendant deux mois à la grève des mineurs. L'ampleur de cette lutte nous a permis de voir s'affronter, à une échelle inconnue depuis 1944, une partie importante de la classe ouvrière et le gouvernement.

Nous connaissons déjà le rôle et l'utilisation des éléments de protection de la bourgeoisie (CRS, gendarmes, flics, gardes-mobiles) contre les grévistes. Nous les avons vus à pied d'œuvre en novembre 1947. Ils sont les gardiens fidèles des institutions du régime capitaliste et des profits patronaux.

Mais une chose est apparue moins clairement dans cette grève: le rôle de l'armée, celle des appelés de la 4773 et de la 4/1. Nous avons vu que le gouvernement ne peut pas employer ces jeunes soldats aux mêmes besoins que les CRS. Ceux qui hier encore luttaient aux côtés des ouvriers en grève contre le gouvernement pour des conditions de vie meilleure, ne peuvent être aujourd'hui les serviteurs de ce même gouvernement.

Mais il est néanmoins pour les capitalistes de multiples moyens d'utiliser cette armée pour briser les grèves, et si les soldats n'ont pas été jetés contre les mineurs, ils ont servi quand même à briser la lutte des ouvriers en les remplaçant dans les ports, dans les transports ou dans les services de sécurité des mines.

La terreur militariste que faisaient régner les CRS dans les coronas est un moyen pour l'état capitaliste de lutter contre les ouvriers. Un autre moyen est d'utiliser la main-d'œuvre "gratuite et bien encadrée" de l'armée pour remplacer momentanément les ouvriers dans les secteurs les plus urgents de l'économie.

La tâche des jeunes révolutionnaires qui veulent abattre le régime capitaliste est de faire prendre conscience aux jeunes qui sont avec eux dans les casernes et dans les camps, de la nécessité de rester fidèles à leur classe.

Les glorieuses pages de fraternisation écrites aussi bien par les marins de la Br-Noire que par ceux de Toulon, par les soldats du 174 et les héros de l'hygiène, doivent être pour nous les vivants symboles de notre action et de nos tâches.

R. BOUVET

DIRECTEUR - GÉRANT . Raymond BOUVET .

Imprimé par la C. O. 26, Rue Desrenaudes - PARIS

PROGRAMME REVENDICATIF POUR LES SOLDATS

1°) Réduction du temps de service à 6 mois.
Droit de résiliation immédiate des engagements à tout moment. Accomplissement du service dans la région de choix du conscrit.

2°) Demi-salaire payé par les patrons. Gratuité des transports et franchise postale. Allocations familiales vitales.

3°) Suppression de la discipline en dehors du service, les marques extérieures de respect.

4°) Droit d'association et de libre expression à l'armée. Contrôle par les soldats de l'ordinaire et de l'intendance par des commissions élues démocratiquement.

5°) Suppression du système policier des fiches de renseignements personnels, suppression des brigades et corvées punitive-suppression des tribunaux et des bagnes militaires. Institutions de conseils de discipline élus par les soldats et sans officiers. Droit de réclamation avant tout début de la peine. Dissolution des gendarmeries, geries mobiles et toutes sortes de formation de police militaire.